

Synthèse du diagnostic territorial du PETR – UCCSA

Préambule

Les données de cette synthèse sont issues pour majeure partie du diagnostic territorial du PETR-UCCSA réalisé avec l'accompagnement de l'Agence locale de l'Energie et du Climat (ALEC) Sud-Aisne en 2020 sur les données 2015, de l'étude mobilité des habitants et des marchandises à l'échelle du PETR-UCCSA de 2018 et de la Mission d'étude, de planification et programmation énergétique territoriale du PETR-UCCSA réalisée en 2019.

Le périmètre de cette synthèse est le territoire du PETR-UCCSA, qui regroupe la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) et la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne (C4). Il compte 108 communes et 70 000 habitants sur un territoire de 1 115 km².

Abréviations utilisées dans le présent document :

PETR-UCCSA : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural – Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne

CARCT : Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry

C4 : Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne

Table des matières

I.	2
II.	3
III.	4
IV.	6
V.	7
VI.	8
VII.	9
VIII.	10

I. Transports

Chiffres clés climat-air-énergie

27% de la consommation d'énergie (mobilité 18% + fret 9%)
22% des émissions de gaz à effet de serre
34% des émissions des oxydes d'azote

Contexte local

Le secteur des transports est le 2^{ème} secteur émetteur de gaz à effet de serre et sa consommation énergétique est presque exclusivement dépendante des produits pétroliers.

Le mode de transport privilégié par les habitants du PETR-UCCSA est l'automobile et plus de la moitié des déplacements quotidiens concernent des distances supérieures à 50 km, en raison de la concentration des emplois autour de pôles économiques. Le secteur des transports regroupe la mobilité des habitants du territoire ainsi que du transport de marchandises (fret). Au carrefour de trois régions (Hauts-de-France, Île-de-France et Grand-Est), son positionnement attractif induit l'importance du transport de marchandises. Trois pôles économiques majeurs concentrent la majorité des activités du territoire : Château-Thierry comptabilise 2000 établissements, Fère-en-Tardenois 500 établissements et Charly-sur-Marne comptabilise 400 établissements.

53% des marchandises transportées par le flux de fret sont des produits agricoles / animaux vivants et denrées alimentaires et fourrages.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • 2/3 des actifs résident et travaillent sur le territoire (un bassin de vie) • Une offre scolaire globale qui limite la fuite vers l'extérieur (85% des scolaires de l'UCCSA étudient sur le territoire) • Un usage élevé des transports en communs (12 %, contre 6 à 9 % aux échelles supra territoriales) qui s'explique par la présence de l'offre ferroviaire • Mise en place d'un schéma cyclable sur la CARCT • Potentiel de développement du covoiturage jugé positivement par les élus • Mise en place de bornes de recharge pour véhicule électrique • Site de covoiturage Mobi'partage pour les habitants du Sud de l'Aisne 	<ul style="list-style-type: none"> • Un phénomène de périurbanisation marquée qui augmente les distances de déplacements • Un taux de motorisation élevée et une forte dépendance à l'automobile (79% des déplacements domicile-travail à l'échelle du PETR) • Vulnérabilité des ménages dépendants de la voiture face à la hausse du prix des carburants • Un déficit d'information sur l'offre de transport tous modes sur le territoire qui nuit au développement de la mobilité durable • 35%, soit plus de 10 000 actifs, travaillent à l'extérieur de l'UCCSA, dont une grande partie en Ile-de-France.

Enjeux :

- Réduction de l'autosolisme, mutualisation des déplacements (covoiturage)
- Développement des mobilités actives au quotidien (au sein des communes et entre les communes)
- Développement de l'intermodalité
- Réduction des distances parcourues (densification de l'aménagement du territoire, télétravail pour les emplois possibles)



- Déploiement de véhicules bas-carbone

II. Agriculture, viticulture et forêt

Chiffres clés climat-air-énergie

2% de la consommation d'énergie
28% des émissions de gaz à effet de serre
99% des émissions d'ammoniac (NH3), 53% des émissions de particules fines (PM10), 45% des émissions de Composés organiques volatils non-méthaniques (COVNM)
122 kteq CO2 de flux de carbones annuels sur le territoire (98% sont captés par les forêts)
11% des prélèvements en eau sont pour le secteur agricole (données départementales, 2018)

Contexte local

57% de la surface du PETR-UCCSA est occupé par des terres agricoles et représente à ce titre une composante majeure de l'identité du territoire. La culture de céréales et de colza domine sur le territoire et l'élevage tient également une part importante. Une activité viticole sur l'appellation champenoise occupe une partie du territoire de la CARCT. La surface agricole en filière biologique ou en cours de conversion est inexistante sur le territoire du PETR-UCCSA (*CRATer – Les greniers de l'abondance*). Le secteur agricole est le 1^{er} poste d'émissions de gaz à effet de serre directs (28% des émissions totales) dont 45% proviennent des cultures (intrants azotés) et 35% de l'élevage (méthane). **Les forêts représentent 26,5% du territoire (28 670 ha).**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Un ratio de production / consommation toutes cultures confondues de 337%, et 90 % de la consommation actuelle pourrait en théorie être couverte par la production locale. ● La couverture forestière est riche en biodiversité (facteur de résilience), à la séquestration carbone, à la rétention d'eau dans les sols, et une ressource en bois valorisable (énergie, construction...) ● Sensibilisation des agriculteurs et des viticulteurs aux bonnes pratiques des cultures (phytosanitaires, pratiques culturales...) en cours sur le territoire ● Animation d'une certification viticulture durable en Champagne et d'une certification haute valeur environnementale afin de réduire la pression des pratiques viticoles sur l'environnement (air, climat, eau, sol, biodiversité, et paysages) ● Un Plan Alimentaire Territorial à l'échelle du PETR en cours de construction 	<ul style="list-style-type: none"> ● Secteurs les plus vulnérables face au changement climatique et ses impacts (sécheresses, perturbation du cycle de floraison, canicules, ruissellements...) ● Consommation énergétique du secteur agricole fortement dépendantes des produits pétroliers ● Filière-bois peu présente ou peu structurée ● Malgré une production alimentaire élevée, elle est trop spécialisée et les pratiques agricoles sont très préjudiciables à la biodiversité, par l'utilisation de pesticides notamment (source : CRATer)

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Actions de sensibilisation sur l'usage des produits phytosanitaires et des pratiques culturales portées par le PÉTR | |
|---|--|

Enjeux :

- Préservation des espaces naturels agricoles et forestiers, lutte contre l'artificialisation des sols et préservation de la séquestration carbone (forêt, prairies)
- Développement des pratiques agroécologiques (conservation des sols, enherbement...)
- Adaptation de l'agriculture, la viticulture et la forêt aux impacts du dérèglement du climat et des variations saisonnières (disponibilité de la ressource en eau, sécheresse des sols...)
- Développement d'une filière bois locale pour l'énergie et la construction
- Diminution des pressions anthropiques sur la biodiversité impactée par le changement climatique

III. Résidentiel

Chiffres clés climat-air-énergie

27% de la consommation d'énergie

14% des émissions de gaz à effet de serre

62% de particules fines (PM2.5) ; les PM2.5 sont notamment émises par la combustion de bois-énergie dans de mauvaises conditions (foyers ouverts, humidité)

48% des émissions de dioxyde de soufre (SO₂) ; le SO₂ est émis par la combustion du fioul pour le chauffage

2 781 tCO₂e émises annuellement par l'artificialisation des sols (2% de perte de séquestration carbone sur le territoire)

1 695 tCO₂e séquestrées par les produits bois

Contexte local

Le secteur résidentiel du PÉTR-UCCSA est caractérisé par une majorité de maisons individuelles (77%), caractéristique de la ruralité du territoire du PÉTR-UCCSA. Le territoire est marqué par un phénomène d'étalement urbain. 53% du parc est considéré comme énergivore (étiquettes E, F et G). La consommation énergétique du secteur résidentiel est le 2^{ème} poste de consommation du territoire. Au sein de ce secteur, 17% de la consommation énergétique des ménages repose sur des produits pétroliers. Ce taux peut s'expliquer en partie par l'absence de raccordement au réseau de gaz naturel (32 des 108 communes du PÉTR sont raccordées au réseau de gaz). Le taux d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique du secteur résidentiel est notable avec 28% du mix énergétique porté par le bois-bûche. Le potentiel de réduction de la consommation énergétique du secteur résidentiel est important (-54% en 2050).

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Fort potentiel de développement du photovoltaïque sur les toitures résidentielles (249 MWc) ● Potentiel de développement du solaire thermique ● Bois-bûche fortement représenté dans le mix énergétique du résidentiel ● Etude en cours sur l'extension du réseau de la chaufferie bois collective de Château-Thierry ● Etude en cours pour une seconde chaufferie bois (2020) collective du sud de la ville de Château-Thierry (2020) 	<ul style="list-style-type: none"> ● 53% du parc résidentiel présente des étiquettes énergétiques E, F et G et nécessiteraient à ce titre des travaux de rénovation énergétique (dont 25% F ou G) ● Présence du chauffage au fioul – particulièrement dans les communes non raccordées au réseau de gaz. (32 communes du PETR sont raccordées au réseau de gaz) ● 9,5% du parc de logement est inhabité

Enjeux :

- Amélioration des performances thermiques du patrimoine bâti, et rénovation de l'habitat diffus (dans les zones rurales)
- Substitution des énergies fossiles pour le chauffage des bâtiments par des énergies renouvelables et bas-carbone (bois, pompes à chaleur, solaire thermique...) après rénovation énergétique du bâti
- Baisse de la précarité énergétique
- Sobriété dans les usages énergétiques des logements, diminution de la surface chauffée par personne (augmentation du nombre de personnes par surface habitable)
- Densification de l'habitat (préservation des sols, réduction des distances parcourues) et mobilisation de la vacance
- Adaptation du bâti aux aléas climatiques (inondations, mouvements de terrains, fortes chaleur...)

IV. Tertiaire

Chiffres clés climat-air-énergie

9% de la consommation d'énergie
 6% des émissions de gaz à effet de serre
 17% des émissions de dioxyde de soufre (SO₂)

Contexte local

Le secteur tertiaire représente près de 66% des emplois présents sur le territoire. Ces emplois sont présents majoritairement autour du pôle de Château-Thierry (43%) et de manière secondaire autour des pôles de Fère-en-Tardenois (6%) et Charly-sur-Marne (5%). 2/3 des actifs vivent et travaillent sur le territoire du PÉTR. A l'échelle de la C4, 49% des actifs travaillent à l'extérieur du PÉTR et 14% vont de la C4 vers la CARCT. En dehors de l'industrie et de l'agriculture, l'économie locale se compose d'une majorité d'actifs qui travaillent dans le secteur des commerces, transports et services ainsi que dans le secteur public (administration publique, santé, enseignement, action sociale).

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Un secteur qui consomme majoritairement de l'électricité (secteur peu carboné en France) ● 33% des actifs travaillent dans le public : bâti plus facilement « renouvelable » que d'autres bâtiments, avec des leviers d'actions pour les acteurs publics ● Important potentiel d'utilisation de toiture pour le solaire photovoltaïque ● Important potentiel géothermique, principalement autour de la région de Château-Thierry 	<ul style="list-style-type: none"> ● Peu d'artisans travaillent dans le bâtiment (7%) ce qui limite les opportunités pour le développement des rénovations énergétiques ● Des déplacements liés au maillage territorial concentré autour de pôles d'activités et 33% des actifs travaillent hors du territoire du PÉTR ● 49% des actifs de la C4 travaillent à l'extérieur du PÉTR

Enjeux :

- Dynamisation des activités économiques de proximité, pour augmenter le nombre d'emplois territoriaux et diminuer les besoins de déplacements extraterritoriaux
- Développement du secteur de l'énergie renouvelable et de la rénovation énergétique
- Développement de filières de l'économie circulaire

- Baisse des consommations de chauffage et décarbonation de l'énergie utilisée pour les bâtiments tertiaires publics et privés
- Mise en œuvre du potentiel géothermique basse énergie et très basse énergie et du potentiel photovoltaïque sur toitures et parking

V. Industrie

Chiffres clés climat-air-énergie

34% de la consommation d'énergie
21% des émissions de gaz à effet de serre
27% des émissions de Nox
29% des prélèvements en eau sont pour le secteur industriel <i>(données départementales, 2018)</i>

Contexte local

L'industrie représente 14% des emplois sur le territoire mais 6% des établissements, il existe une forte concentration des emplois industriels. De nombreux secteurs industriels sont représentés sur le territoire : la construction automobile (Oxford Automotive), l'agro-alimentaire (Mondelez- Belin ; Union Invivo) ; la métallurgie et la transformation de métaux ; la chimie et le caoutchouc plastique. Les industries sidérurgiques et papetières sont les plus fortement émettrices sur le territoire.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Important potentiel d'utilisation de toiture pour le solaire photovoltaïque (141 MW) ● Potentiel de réutilisation des déchets de l'industrie agro-alimentaire pour la méthanisation ● Potentiel d'injection de chaleur fatale de l'ordre de 100 GWh/an (2,9% de la consommation énergétique totale du territoire) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Une forte dépendance de l'industrie aux énergies fossiles (gaz naturel principalement (52%) et produits pétroliers à 15%) ● Risque de la hausse des récurrences des limitations des prélèvements d'eau à destination des industriels ● Forte dépendance à la ressource en eau qui subit des périodes de tension ● Forte dépendance du secteur agro-alimentaire à des ressources impactées par le dérèglement du climat (baisse des rendements agricoles) ● Des secteurs qui devront se réinventer face aux réglementations et aux changements d'usage (automobile)

Enjeux :

- Mise en œuvre du potentiel d'énergies renouvelables ; récupération de chaleur fatale, méthanisation et panneaux photovoltaïques sur toiture
- Réduction de la dépendance à la ressource en eau des industriels dans un contexte d'une augmentation d'alerte sécheresse sur le territoire et répartition des usages en période de tension
- Reconversion et accueil de filières industrielles durables pouvant s'inscrire au cœur du projet de transition écologique du territoire
- Décarbonation de l'énergie et des procédés utilisés par les industries du territoire.

VI. Vulnérabilité / Adaptation au changement climatique

Tendances et chiffres clés de la vulnérabilité du territoire

<p>-19% de précipitation annuelle moyenne entre 1950 – 2018</p> <p>53 arrêtés de catastrophe naturelles entre 1983 – 2018 (dont 46 dus aux inondations et coulées de boues)</p> <p>Baisse observée du débit des cours d'eau</p> <p>Augmentation du nombre de jours de sécheresse cumulées depuis 1950</p>

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Un territoire pas particulièrement soumis à l'aléa « feux de forêts » grâce à un climat relativement humide ● Etude de zonage pluvial à Villiers-Saint-Denis (C4) pour améliorer la gestion des eaux pluviales 	<ul style="list-style-type: none"> ● Des mouvements de terrain dû à la sécheresse ou aux coulées de boue réguliers sur le territoire du PETR-UCCSA ● Des formations à dominante argileuse ou marneuse sur le territoire qui induisent un fort niveau de susceptibilité des aléas de retrait-gonflement des argiles ● Une tendance à la baisse de la pluviométrie annuelle moyenne (-19% entre 1950 et 2018) ● Augmentation et stabilisation du nombre de jours cumulés de sécheresse sur le territoire annuellement ● Baisse observée du débit des cours d'eau sur tout le territoire

Enjeux :

- Réduire la vulnérabilité au risque d'inondation et de coulée d'eau boueuses
- Réduire la vulnérabilité au phénomène de retrait-gonflement des argiles
- Construire une société plus sobre en eau
- Adapter les secteurs vulnérables à la diminution de la ressource en eau et à l'augmentation des sécheresses (agriculture, industrie, résidentiel)
- Préserver les écosystèmes

VII. Synthèse AFOM

FAIBLESSES

Une production importante d'énergies renouvelables sur le territoire (24% consommés annuellement), portée à 92% par la filière éolienne

Une production agricole importante
De nombreux projets en lien avec la transition écologique et énergétique en cours sur le territoire, programme LEADER, Plan Alimentaire Territorial, Schéma Vélo

Forte dépendance aux produits pétroliers (65% des consommations énergétiques assurées par des énergies fossiles)

53% du parc de logement considéré comme énergivore ;

1 seul réseau de chaleur sur le territoire

Une économie très vulnérable aux aléas climatiques (industrie, agriculture, viticulture)

Agrivoltaïsme

Potentiel de production d'énergie renouvelable sur le territoire (hors-éolien)

Autonomie énergétique du territoire en 2050

Surface Agricole Utile (SAU) du territoire

Changement de la réglementation (interdiction de la location de passoires thermiques, chauffage fioul, taxe carbone, vente de véhicules thermiques, Zéro Artificialisation Nette, Décret tertiaire)

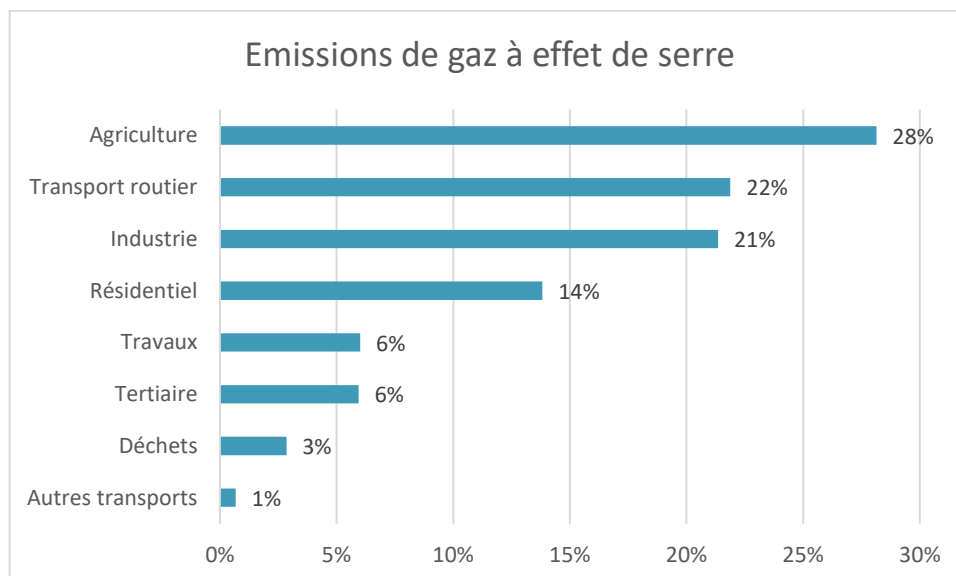
Impacts du dérèglement du climat plus violents et plus intenses (sécheresses, inondations, vagues de chaleur...)

Tensions sur la ressource en eau
Hausse des prix de l'énergie

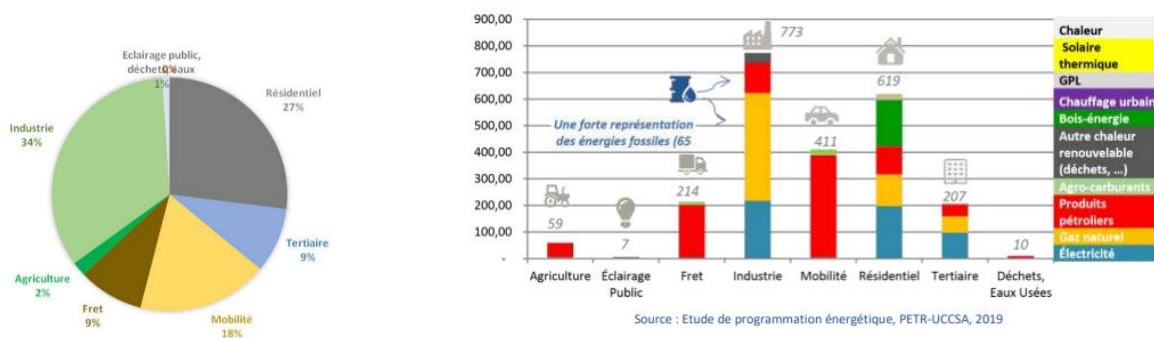
OPPORTUNITES

VIII. Chiffre clés du territoire

Gaz à effet de serre – émissions par secteur



Consommation d'énergie finale – répartition par secteur



Production d'énergies renouvelables - états des lieux et potentiels

- 24% des consommations locales totales en énergie totale sont issues de la production d'énergies renouvelables (Hauts-de-France 13% ; France 18%)
- Tirée à 92% par l'éolien

Fig. 45 : Développement possible des EnR sur le territoire du PETR-UCCSA

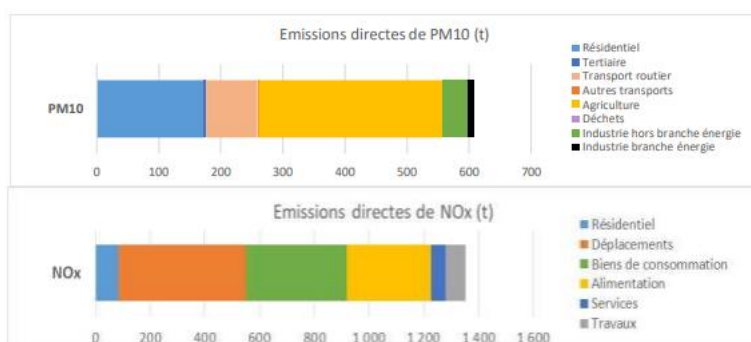
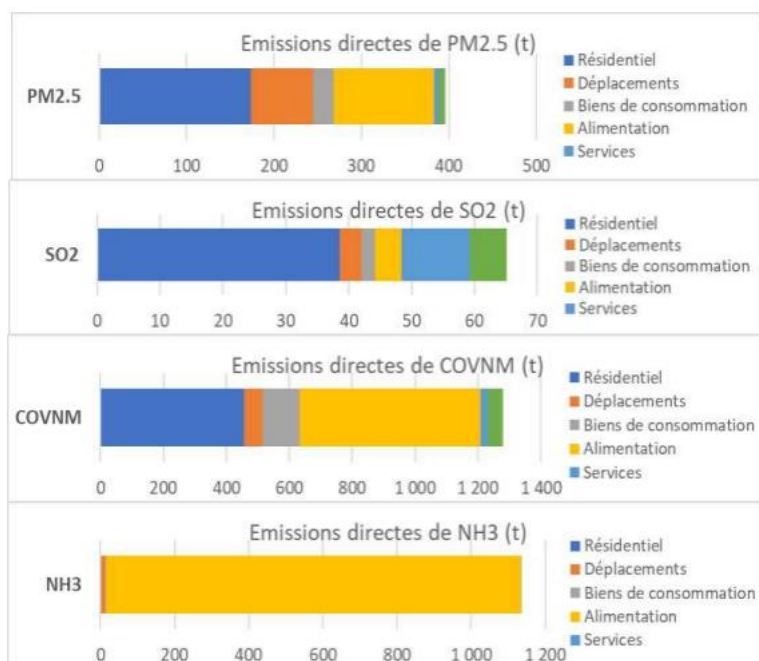
		Actuel (2017) MWh	Potentiel supplémentaire (2030) MWh	Nombre de projets
Eolien		101 756	169 065	Réalisation des projets en construction et en instruction
Photovoltaïque		1 739	74 433	- 10 % des toitures de maison - 30 % des toitures de bâtiments commerciaux, agricoles, industriels
Méthanisation		23 062	263 000	15 à 20 méthaniseurs
Bois-énergie		196 868	104 847	Ressource libérée par l'amélioration des rendements énergétiques des installations individuelles
Géothermie		30	10 000	100 installations collectives
Solaire thermique		-	2 110	- 10 EHPAD équipés - hôpital équipé - Citélium équipé - 5 immeubles collectifs HLM équipés - 100 logements individuels équipés
TOTAL		323 455	477 455	947 910 (actuel et potentiels)

Source : Etude de programmation énergétique, PETR-UCCSA, 2019

A noter que la région des Hauts-de-France ne souhaite plus le déploiement de nouveau projet éolien dû à une croissance importante du développement de la filière.

Contrairement à d'autres territoires avec une couverture forestière similaire, le développement du bois-énergie au sein d'installations automatiques collectives est assez faible. De même le territoire compte peu d'installations sur des filières émergentes, comme des Chauffe-Eau Solaire Collectif ou des installations géothermiques collectives.

Polluants



Sources :

- Diagnostic territorial PETR-UCCSA – 2020
- Etat initial du PCAET v1 – 2020
- Mission d'étude, de planification et programmation énergétique territoriale Phase 3 – 2019
- Etude mobilité des habitants et des marchandises à l'échelle du PETR UCCSA – 2018
- Porter à Connaissance relatif aux PCAET des Hauts-de-France – 2019
- L'outil [Calculateur pour la résilience alimentaire des territoire](#) (CRATer) développé par les Greniers de l'Abondance
- Etude de zonage pluvial de la commune de Villiers-Saint-Denis – 2020